

Un(e) policier(ière) municipal(e)

Date de parution de l'offre
Jeudi 2 mai

Le(la) policier(ière) municipal(e) exerce les missions de prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure une relation de proximité entre la population et les agents de la police nationale, notamment dans le cadre du Quartier en Politique de la Ville.

Missions ou activités

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- * Recherche et relevé des infractions.
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- * Accueil et relation avec les publics.
- * Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- * Animation et pilotage d'équipe.

Formations et expériences requises

- * Formation de gardien de police municipale (6 mois) et FCO tous les 5 ans
- * Double agrément du Préfet et du procureur de la République
- * Casier judiciaire vierge

Infos pratiques

Traitement Indiciaire, régime indemnitaire (IFSE et CIA)

Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelles santé et prévoyance.

CNAS et COS.

Politique active de la ville en matière de formation.

Contact

[**Postuler en ligne**](#)

ou

Ecrire à

Madame le Maire
Hôtel de Ville
37 rue du Général Leclerc
78570 Chanteloup-les-Vignes